

Conseil communal du jeudi 28 mai 2026 – Questions orales
Gemeenteraad van donderdag 28 mei 2026 – Mondelinge vragen

Madame la Présidente: Merci beaucoup. Et donc ça nous ramène aux questions orales. Nous avons reçu, euh, cinq questions orales dont quelques-unes ont été reportées des fois passées. Et je commence. Avant de commencer, donc je vous rappelle, c'est pour les temps de paroles, c'est deux minutes pour la question, cinq minutes pour la réponse et une minute de réplique. Et je demande à chacun, chacune de bien respecter cela. En dus we gaan eerst beginnen met de mondelinge vraag van Mevrouw Verroken. Ik wil even aanduiden dat wij hadden gevraagd om het te verkorten uw eerste vraag en de toon aan te passen volgens reglement van deze Gemeenteraad en ik vraag u dus ook om het respectvol en feitelijk te houden volgens artikel 61, 1 en 3. Mevrouw Verroken.

Mevrouw Mélanie Verroken: Dank u wel Mevrouw de Voorzitter. Geachte Collega's, in Sint-Gillis, ik denk dat niemand dat zal ontkennen, worden de allerkwetsbaarsten in de strijd gegooid door en voor de drugsmaffia. Mensen zonder papieren worden de criminaliteit ingeduwdd. Hun bazen verdienen sloten geld op de rug van de armen. Zelfs minderjarigen worden zonder scrupules ingezet. Deze jongens zijn vaak voorgoed verloren.

In de negentiende eeuw hadden we de socialistische beweging die zich verzette tegen de uitbuiting van de zwaksten, tegen de kinderarbeid en tegen arbeid zonder bescherming. Vandaag kiest een deel van links van diegene die goed verdienen, aan de kant van diegenen die goed verdienen aan de miserie van de mensen. De PTB staat altijd aan de kant van de drugsmaffia. Zo dienen wij af te lijden uit de feiten. Nooit aan de kant van de gewone mensen en vooral niet aan die mensen die willen dat hun plein veilig wordt.

De ouders die op het Bethlehemplein actievoeren met de slogan *'Koop uw shit elders, geef het plein terug aan de kinderen'* — kregen van links te horen dat ze recht zijn. Bewonersgroepen die om minder schietpartijen vragen, worden fascisten genoemd. Het woord wordt zo van elke betekenis ontdaan. Het is een bewuste techniek om mensen monddood te maken.

Ouders fluisteren hun steun in elkaars oren op verjaardagsfeestjes — want openlijk durven ze het niet zeggen. Niet uit angst voor de dealers maar wel uit angst om door hun eigen vrienden als racist weggezet te worden. Dat is de zwijgcultuur die deze gemeente verstikt.

Mijnheer de Burgemeester, ik stel u de vraag rechtstreeks: heeft u de regie over de veiligheid in deze gemeente — of laat u deze over aan de PTB dan wel aan de drugscriminelen?

Want op dit ogenblik zijn deze twee machten actief op dit Bethlehemplein. De ene plaatst verkeersborden en elektrische steps dwars op de rijbaan om politiepatrouilles te hinderen. De

anderen schrijft klachten bij het Comité PT aan telkens zijn agent zijn werk doet. Beide machten hebben hetzelfde doel. Dat is geen toeval. Dat is een strategie.

Het gemeentebestuur heeft beslist het plein heraan te leggen. Dat is goed. Maar her aanleggen zonder veiligheidsbeleid is cosmetica. Dat weten we allemaal.

En dan is er Uneus. Een punt dat we zullen blijven aankaarten zolang het nodig is.

Uneus werkte. Het was nabijheidspolitie, verankerd in de wijk, met gezichten die mensen kenden en die mensen kenden. Precies het instrument dat je nodig hebt in een gemeente waar het vertrouwen in de overheid broos is. Uneus werd afgedankt — onder druk van de PTB, zogezegd vanwege racisme, met anderen in hun kielzog. En nu staan diezelfde partijen erbij en kijken ernaar terwijl het Bethlehemplein veranderd is in wat de korpschef zelf een *drive-in voor de drugshandel* noemt.

Ik vraag dit schepencollege opnieuw, formeel en ondubbelzinnig: wanneer komt er een opvolger voor Uneus? Want zonder vertrouwen tussen buurt en politie — dat zegt de korpschef het zelf — zullen we dit probleem nooit oplossen.

De kinderen die elke ochtend door een rij dealers moeten wandelen om naar school te gaan, verdienen beter. Progressief betekent opkomen voor de zwaksten en niet voor de maffia die de zwaksten uitbuit.

Het is tijd om de regie terug te nemen.

Ik dank.

Madame la Présidente: Dank u wel Mevrouw Verroken, Monsieur le Bourgmestre.

Monsieur le Bourgmestre: Alors, als het mogelijk, ik zal in het frans spreken als u wil wel, ik kan dat doen ook in het Nederlands en ik wil een vertaling doen maar om sommige gevoelens te exprimeren misschien het zal mogelijk zijn in mijn moedertaal. Maar ik ben bereid om te antwoorden in uw vragen. Bedankt voor uw vraag. Jammer genoeg is er een personeel aandacht voor een groep van onze raadsleden maar de schuld is niet zo gemakkelijk.

J'ai aussi lu l'article, et l'article de presse du Morgen dit d'ailleurs que la drogue a augmenté Place Bethléem à cause de l'opération de police menée à la gare du Midi, qui était une opération parmi d'autres dans le quartier pour la zone de police Midi, mais qui s'est transformée en opération de communication par la ministre de l'Intérieur d'alors, madame Verlinden, et une opération de rafles de personnes sans papiers. Parce qu'évidemment, personne ne sait qu'il y a des personnes sans papiers autour de la gare du Midi. Et donc, effectivement, je pense que les liens de causalité, en matière de sécurité comme en matière de véracité journalistique, sont souvent difficiles à établir. Est-ce que notre quartier connaît une situation très difficile? Il est clair qu'il est difficile de le nier. Attribuer cela sans doute à une désaffection de la police pour nos quartiers suite à la période Covid où leur intense action a été contestée par de nombreuses personnes parce qu'ils étaient chargés d'appliquer des règles que plus personne ne comprenait, ni le citoyen, ni même eux-mêmes, ni le politique chargé de les établir. On parlait de réglementation du kayak, mais pour les jeunes dans nos quartiers, c'était difficile. Les

patrouilles de proximité de la zone Midi étaient particulièrement présentes pour faire opérer le contrôle. Et malheureusement, ça a créé une tension de plus en plus importante entre la jeunesse, le quartier et nos forces de l'ordre. Et c'est vrai qu'au sortir du Covid, les tensions et les nombreuses interpellations citoyennes parce que vous attribuez au PTB la responsabilité d'une pression sur notre zone de police, je pense que clairement, les tensions entre la police, le quartier et les jeunes et les habitants est principalement liée, je pense, à ces tensions qui se sont développées et la mise en cause fatalement des services de proximité qui exerçaient une pression intense de contrôle sur les quartiers et qu'il a manqué de soutien du coup de la population à la police lorsque, au sortir du Covid, il a fallu lutter de manière accentuée devant un phénomène qui a repris position dans l'espace public, qui est un deal de drogue, qui a quitté sa fonction plus locale et artisanale pour prendre une vocation que j'ai souvent associée à de la criminalité organisée et qu'effectivement nos forces de l'ordre ont été contestées en même temps, au conseil communal, par de nombreuses interpellations citoyennes sur des actes liés à du racisme systémique ou du racisme institutionnel même, voire à des violences policières par le collectif des Madrés. De nombreuses organisations associatives qui mettaient en doute notre zone de police. Nous avons depuis lors travaillé intensément à travers notre charte de diversité au sein de la zone de police, travaillé à l'amélioration de nos bonnes pratiques, et nous nous sommes attelés à nous montrer intransigeants à l'égard des policiers qui dépassaient le cadre de leurs interventions, mais surtout d'avoir été beaucoup plus soutenant avec la police dans ses interventions et tenter d'établir et de rétablir un lien de confiance entre les institutions de police, les trois nouveaux Bourgmestres en charge du Collège de police et de rétablir peut être, notamment avec des initiatives comme les forums de quartiers, un dialogue constant avec la police. Ce qui a d'ailleurs souvent été demandé dans le cadre des interpellations, c'est qu'un nouveau dialogue entre citoyens et police soit établi. Je tiens à souligner que depuis lors, nos forces de police font l'objet d'un soutien beaucoup plus important de la population, qui est demanderesse de leur présence, voire même exerce des suppliques. Alors, on a beaucoup parlé d'UNEUS et beaucoup en parlent, mais peu l'ont connu encore sous la forme que nous avons pu connaître. On a parlé de la suppression de celle-ci. C'est clair que la réorganisation de notre zone de police par le chef de corps et la re concentration des services de quartier sous une seule unité dirigeante a donné l'impression que nous mettions un terme à l'action. Ça s'est appelé NTP et plus Unité Koban de quartier. Et effectivement, le caractère indépendant de ces unités intenses de quartier a été supprimé de par l'organisation même de la zone, mais intensifié. Et avec les trois bourgmestres, nous n'avons eu de cesse d'expliquer partout et toujours que la dotation spéciale que nous avons ajoutée pour mener ces politiques de quartier était l'initiative des communes non prévues dans les dotations initiales, que ces montants n'ont pas été retirés des zones de police. Et donc, concrètement, la commune de Saint-Gilles avait augmenté de 500.000 € la dotation de la zone de police pour financer des renforts policiers dans les quartiers non couverts par la norme KUL. Cette augmentation n'a pas été diminuée et l'action sur les quartiers est devenue des programmes ponctuels et plus une présence omniprésente et un lien avec d'autres critères de police. Vous avez eu l'occasion d'échanger d'ailleurs avec ce travail de proximité que nous retravaillons en concertation avec le chef de corps et le SPOC Prox. Certains d'entre vous avaient contribué avec lui à du rapprochement des citoyens à travers des groupes WhatsApp. Nous avons encore récemment fait une rencontre ici, dans la même salle ou dans la salle juste à côté, avec des citoyens désespérés. Et je pense que la discussion avec le SPOC Prox, ou encore même dans l'école Sainte Marie le 11 mai dernier, fut exemplative justement dans ce besoin de rétablir du contact entre les forces de l'ordre et les citoyens, de se faire expliquer ce qui se passe, comment ça se passe et comment ça travaille. Et donc le même SPOC Prox travaille d'ailleurs et nous avons signé un protocole avec les bourgmestres pour rétablir un travail approfondi en lien avec le procureur du roi sur des politiques de proximité et de travailler avec les citoyens et un accompagnement avec des universitaires. Ce qui avait été aussi souvent questionné, c'était l'évaluation de ces

dispositifs de proximité. Nous sommes en collaboration, dans le cadre d'un projet européen PREVENT, pour créer des toolkit pour les communes sur les approches administratives et la lutte contre la pénétration d'économie formelle et informelle par la criminalité organisée, mais aussi avec l'Université de Leuven, en la personne du chercheur qui travaille beaucoup sur ces questions à Leuven, mais aussi euh, donc pas seulement à la KUL, mais aussi en collaboration avec la VUB. Et nous avons décidé de nous faire accompagner par la VUB pour ce travail d'intense proximité. Et de signaler, puisque la presse l'a révélé, que j'ai résigné un protocole de collaboration avec le procureur du roi dans le cadre de l'approche administrative qui nous est imposée. Et lorsque le programme aura avancé, nous devrons venir avec des propositions devant la présente assemblée qui permettra d'explicitier les secteurs ciblés et renforcés que nous travaillerons avec Monsieur le Procureur du Roi. Mais c'est vrai qu'établir un lien de causalité entre l'augmentation du deal de drogue et la disparition d'UNEUS, qui est une disparition présumée, donc en tous cas un changement de forme avec l'augmentation de la consommation de drogue. On parle en 2012, date de la création du premier Koban, il y avait 40 000 hectares de production de Coca en Colombie. En 2022, il y a 240 000 hectares de cocaïne produite dans le même pays. On est donc dans une explosion du phénomène, avec une industrialisation et le capitalisme de la drogue qui s'est installé. Donc c'est un peu comme comparer une Ford T avec une Tesla. Effectivement, on n'est plus tout à fait dans la même période sur le fordisme de la drogue. On n'est plus du tout dans la FORD T où on avait des petits modèles qui arrivaient. Ici, on est dans une production industrielle et une instrumentalisation de personnes fragilisées, soit comme consommateurs, soit comme distributeurs. Et donc effectivement, je peux en tout cas vous souligner que pour faire part de l'intense action tant de l'administration communale et des départements et de la zone de police et du travail acharné que nous menons en soutenant l'action du procureur du roi, Je pense que les citoyens peuvent constater sur le terrain un certain nombre de changements. Même si la victoire n'est pas obtenue. Il y a une lutte incessante. Il y a en tout cas un effet d'impunité qui tend à disparaître. Une action qui est menée, qui prend du temps. Mais en tout cas, soutenir des initiatives comme les mamans qui voulaient que les jeunes aillent, euh, enfin, que les consommateurs récréatifs aillent acheter leurs merdes ailleurs, sont des initiatives citoyennes que nous soulignons, que nous soutenons, et nous avons déjà répondu dans notre volonté de ne pas travailler seulement sur le volet policier, même s'il est essentiel, de travailler sur le volet administratif, mais aussi sur le volet culturel, associatif, jeune, social, santé. Et donc effectivement, je pense que cette défiance...

Madame la Présidente: Monsieur le Bourgmestre.

Monsieur le Bourgmestre: Oui, j'en ai fini. J'en arrive à ma conclusion, Madame la Présidente.

Madame la Présidente: Oui, ça fait 10 minutes.

Monsieur le Bourgmestre: Cette défiance portée sur, euh, et faire porter à la responsabilité de la police locale la lutte contre le grand banditisme, c'est un peu comme demander à un médecin généraliste de soigner l'épidémie du Covid. Je pense qu'il y a vu les quantités et les enjeux financiers sur le terrain besoin d'un soutien. Et je n'ai eu de cesse d'interpeller les autorités supérieures qui nous soutiennent. Je tiens à le signaler. Le ministre de l'Intérieur a pu dire dans la presse que j'avais dit du mal de lui, mais en fait, il a pu voir que j'avais dit exactement le contraire dans la presse le lendemain. Et donc, effectivement, nous travaillons main dans la main, je l'espère, avec une réconciliation des bobos de gauche bienveillante et d'une police humaniste généreuse, défendant l'article 1 de la loi intégrée qui est la défense des droits et libertés du Citoyen.

Madame la Présidente: Merci beaucoup pour cette réponse très étendue qui est dix minutes. Je sais que le groupe PTB voudrait prendre la parole, mais malheureusement le règlement d'ordre intérieur ne le permet pas. Ce n'est pas un débat, comme je disais l'article 61 d'un côté, qui demande donc des questions respectueuses ou formulées respectueusement et d'un point de vue factuel, et d'un autre côté donc de respecter le fait que ce n'est pas un débat, que c'est une question orale avec une réponse. Donc voilà, est-ce qu'il y a une dernière réplique à faire? Et j'aimerais bien passer à la question orale. Je sais que vous voulez mais...

Monsieur Loïc Fraiture: Madame la Présidente je suis désolé, mais quand il y a des attaques comme ça qui sont faites, on doit pouvoir répondre parce que vous avez eu la parole. Et c'était le but. Mais du coup, nous pas. Donc, je trouve qu'on doit quand même pouvoir rectifier.

Madame la Présidente: Oui parce que ce n'est pas le but d'une question orale normalement.

Monsieur Loïc Fraiture: Je sais bien. Mais c'est ce qu'on appelle des faits de personnes, Madame, on voudrait juste pouvoir rectifier pendant une minute.

Madame la Présidente: Et j'ai fait le point en commençant.

Monsieur Loïc Fraiture: En fait cette question n'aurait peut-être pas dû être recevable déjà au départ parce qu'on est attaqué, mais on doit pouvoir répondre. Ce n'est pas grave, on a laissé Madame s'exprimer et faire son show complètement faux à côté de la plaque. Mais là, on voudrait juste pouvoir répondre. Elle n'a pas respecté non plus les règles sur les mensonges et sur les attaques personnelles.

Madame la Présidente: J'essaie de mettre de l'ordre et j'ai fait rappel à l'article qui est valable. Voilà, je crois que j'ai fait le point. Vous avez fait le point maintenant.

Monsieur Loïc Fraiture : Il y a un préjudice qui a été commis enfin.

Madame la Présidente: J'aimerais bien clôturer cette question orale.

Madame Mélanie Verroken: Est-ce que je peux répliquer.

Madame la Présidente: Une minute et pas plus longtemps. Vous avez déjà dépassé votre temps de parole pour la question.

Madame la Présidente: Dus ok. Ik neem nota van het uitgebreide antwoord van Mijnheer de Burgemeester. Dank u hiervoor. Het was geen rechtstreeks aanval op de PTB. Wij vertegenwoordigen een deel van de bevolking die achter ons staat en voor ons stemt. En die dus waarvan wij het woord overbrengen. En dat zijn wat we krijgen en ik kom het hier vertellen. Maar ik neem nota van het feit dat er geen opvolger komt van UNEUS en dat de zaken zullen worden opgelost of proberen opgelost te worden met gesprekken met verschillende wijken en met de Federale politie.

Madame la Présidente: Dank u wel Mevrouw Verroken. Wij gaan over naar de volgende vraag. La deuxième question de madame Chloé Leroy.

Madame Chloe Leroy: Merci. Madame L'Echevine, en novembre dernier, le Centre d'analyse des risques du changement climatique donc le CERAC, a rendu son dernier rapport qui est extrêmement alarmant puisqu'il indique clairement que la Belgique et Bruxelles ne sont pas prêtes pour affronter les conséquences du changement climatique. Nos territoires et leurs habitants et habitantes sont en danger face aux vagues de chaleur, aux inondations et aux sécheresses. Et plus encore, nous ne sommes pas prêts à faire face aux impacts graves du dérèglement climatique sur la santé de la population, surtout pour les personnes précarisées, ni à la pression que cela va engendrer sur les services de secours. Et donc j'ai deux questions : quels sont les principaux risques identifiés à Saint-Gilles et quelles sont les priorités du collège en matière de prévention climatique? Merci.

Madame la Présidente: Merci beaucoup. Je donne la parole à Mevrouw Salomez.

Mevrouw Loes Salomez: Merci beaucoup pour votre question. Je voudrais d'abord rappeler une vérité simple mais essentielle. Ce que nous vivons aujourd'hui n'a rien de normal. J'entends encore dire que des épisodes de chaleur en mai ont déjà existé, ou que le réchauffement climatique ferait simplement partie des cycles naturels de la planète. Oui, la terre a connu des périodes de réchauffement et de refroidissement, mais ces cycles se déploient naturellement sur des dizaines de milliers d'années. Ce que nous vivons aujourd'hui, se produit à une vitesse brutale. En Europe, le réchauffement s'est accéléré en moins d'un siècle et les faits sont là. Depuis le début des relevés météorologiques en Belgique, en 1833, jamais nous n'avions connu de telles températures au mois de mai. Jamais nous n'avions observé des écarts de près de 20 degrés en seulement deux jours. Nous ne parlons pas, nous ne parlons donc pas d'un simple caprice la météo. Où Waouh! Il fait beau ! Nous parlons d'un dérèglement profond, structurel, qui bouleverse nos vies. Et ce dérèglement climatique n'est pas seulement une crise environnementale, c'est une crise sociale majeure. Car derrière les courbes de températures, il y a des réalités humaines. Des personnes mal logées qui suffoquent dans des appartements surchauffés. Et tout le monde connaît l'énorme hausse des prix des loyers à Saint-Gilles, qui pousse de plus en plus de personnes dans des appartements mal isolés, voire insalubres. Si des travailleuses et travailleurs exposés à des conditions de travail devenues intenable et des personnes confrontées aux problèmes cardiovasculaires, respiratoires ou autres. Et dans tout cela, il y a une constante : ce sont toujours les personnes les plus vulnérables qui payent le plus grand prix, tandis que les grands responsables peuvent bien plus se payer ses charges. Ce n'est pas pour rien que cette commune a déjà visé l'industrie fossile cette législature ci. Les risques sont connus, le stress thermique, les inondations pluviales, la dégradation de la qualité de l'air et derrière tout cela, l'aggravation des inégalités sociales et sanitaires. À Saint-Gilles, cette réalité s'impose particulièrement à la fois vu la densité urbaine de notre commune et à la fois vu le nombre considérable des personnes précarisées sur notre territoire. Cela est d'autant plus vrai dans des quartiers comme Bosnie ou Midi. Face à cela, nous avons une responsabilité immense. Le Collège agit collectivement parce que le dérèglement climatique touche tous les aspects de notre quotidien, nos écoles, nos crèches, notre santé, nos finances publiques, notre cohésion sociale, notre qualité de vie. Le service communal Climat et biodiversité joue un rôle central là-dedans en accompagnant les différents services communaux, en organisant tout un arsenal d'actions de sensibilisation, d'information et de mise à l'action. Dans nos priorités, je peux citer, avec l'appui du service Espaces verts et la cellule végétalisation urbaine, la plantation d'arbres et la déminéralisation de l'espace public. Pas pour faire joli, mais pour faire baisser la température dans notre commune et permettre à l'eau de pluie d'être absorbée plutôt que de saturer des égouts déjà dépassés. C'est le sens des aménagements réalisés à la place Marie Janson, la rue Moris, aux abords des écoles, dans les projets Parc Barrière ou encore dans les cours de récréation des écoles Uylenspiegel et Léonie Lafontaine. Le développement

des zones de fraîcheur, des espaces accessibles où les saint-gilloises et saint-gillois peuvent venir respirer lors des épisodes de chaleur. Tout récemment, nous nous sommes d'ailleurs lancés dans un projet de refuge climatique ensemble avec le Centre d'écologie urbaine, l'augmentation des fontaines à boire et les jeux d'eau. Quand on voit les enfants à la place Bethléem ou la place Marie Janson profiter de ces espaces, on comprend immédiatement qu'il ne s'agit pas d'un luxe, mais d'une nécessité. Et pouvoir s'hydrater dans ce temps-ci, d'autant plus pour les personnes les plus vulnérables, est tout simplement un non dit. L'adaptation de nos bâtiments isolés, protégés du soleil, récupérer l'eau de pluie en priorité dans les écoles et les crèches parce qu'aucun enfant ne devrait apprendre ou dormir dans des températures insupportables. La chaleur dans la crèche de L'ECAM a déjà été débattue ici. Maintenant, je peux annoncer la bonne nouvelle que les stores arrivent tout prochainement. Devrait-on aller plus loin? Certainement. Mais je peux vous assurer que nous faisons tout ce que nous pouvons, tenant compte d'un contexte budgétaire particulièrement difficile qui nous pousse et invite d'ailleurs à réfléchir encore plus Out of the Box. Car c'est une certitude, nous devons nous outiller pour faire face au dérèglement climatique. Et aux dernières priorités, l'implication des saint-gilloises et saint-gillois dans les solutions envisagées. Car chaque politique fonctionne mieux si on le fait ensemble. Cela se matérialise via des appels à projets citoyens, comme le Ufaction Climate Fund dont on a parlé plus tôt ce soir, mais aussi en allant à l'encontre de notre population, en les concertant sur leurs besoins. Je terminerai par ceci. Agir pour le climat aujourd'hui, ce n'est pas un dogmatisme, c'est défendre le droit de chacune et chacun à vivre dignement. Parce que la crise climatique est la grande question sociale du XXI^e siècle. Je vous remercie.

Madame la Présidente: Dank u wel. Madame Leroy. Vous voulez répliquer?

Madame Chloe Leroy: Oui brièvement. Merci beaucoup pour la réponse hyper complète. Et comme vous l'avez dit, il y a déjà énormément qui a été fait et il reste encore plus à faire avec des moyens hyper limités. Donc voilà, merci. Et puis et puis courage pour ce qu'il reste à faire. Et comme vous l'avez dit, là, il fait 30 degrés au mois de mai, et je pense que ça montre s'il y avait encore des gens qui n'en étaient pas convaincus, que le réchauffement, le changement climatique, c'est tout sauf une préoccupation de bobos privilégiés. Ce n'est vraiment pas de ça qu'il est question. Voilà. Merci beaucoup.

Madame la Présidente: Merci beaucoup. On passe à la troisième question de Monsieur Kiansumba?

Monsieur Sanchou Kiansumba: Bonsoir. Euh. J'aimerais commencer par notifier qu'il y a une petite erreur dans mon nom dans dans le BOS. Donc voilà, juste pour la prochaine fois. Madame l'Echevine en charge de la solidarité internationale, euh, je tiens tout d'abord à féliciter l'ensemble du Collège, euh, pour son engagement solidaire en faveur de la République démocratique du Congo et du Maroc. Si j'ai bien compris, nous avons à ce jour deux conventions de partenariat, une convention de partenariat tripartite entre Saint-Gilles, la province du Sud-Kivu et la commune de Berkane, une convention ensuite entre la commune de Kinshasa et la commune de Saint-Gilles dans le cadre d'un programme de coopération plus large porté collectivement par Brulocalis. Sur ces deux partenariats, je vous adresse donc les questions suivantes. Concernant le partenariat avec Kinshasa. Il semble que la fin du programme de coopération soit cette année. J'aimerais savoir si, comme mentionné dans l'article principes de la Convention, une évaluation va être menée afin de déterminer les effets du partenariat et des actions menées? Et si oui, pouvez-vous nous dire quand elle se déroule, quand elle se déroulera pardon et sur quoi elle portera plus exactement? Il est effectivement

toujours bien d'évaluer ce que nous faisons, mais il y a plusieurs formes d'évaluation et j'aimerais savoir ce qu'il, ce qu'il en sera sur cet aspect des choses. Dans les deux conventions. Ensuite, la réciprocité est actée comme un principe de base du partenariat. Savez-vous me dire comment se traduit ce concept très concrètement dans le cadre de ces projets? Quelles sont les actions ou méthodes de travail qui vont dans ce sens? C'est effectivement un principe très important, alors que la coopération au développement, menée depuis plus de 50 ans a très clairement montré ses limites et, dans certains cas, son inefficacité. Décoloniser la coopération au développement est, et pour beaucoup d'acteurs internationaux ici et là-bas, une priorité. Seul moyen de faire de la coopération autrement. Ensuite, dans le cadre de la mise en œuvre des programmes d'action de la collectivité partenaire au Maroc et en RDC, j'aimerais savoir comment vous procédez pour financer les actions prévues. Comment faites-vous pour respecter les principes d'alignement de l'OCDE, par exemple, dont la Belgique est signataire? A savoir que tout financement doit se faire sur base des principes des systèmes nationaux des pays partenaires. Ces principes ont pour but de renforcer l'appropriation par les partenaires de leur propre politique. Il s'agit par ailleurs du principe de respect de la souveraineté d'un pays ou d'une collectivité publique partenaire. Enfin, est-il possible d'avoir accès aux différents rapports déjà existants concernant ces deux conventions de collaboration? Merci d'avance, Madame L'Echevine pour vos réponses.

Madame la Présidente: Merci beaucoup Madame Nekhoul?

Madame Yasmina Nekhoul: Oui. Bonjour. Un tout grand merci pour votre question. Alors avant de répondre plus précisément à votre question, je souhaite rappeler brièvement le cadre dans lequel s'inscrivent les partenariats de coopération internationale de la commune de Saint-Gilles. Depuis 2007, Saint-Gilles participe au Programme fédéral de coopération internationale communal, coordonné par Brulocalis et financé par la coopération belge au développement. La commune développe actuellement des partenariats avec la commune de Kinshasa en République démocratique du Congo et avec la commune de Berkane au Maroc. Le partenariat avec le Sud-Kivu est actuellement suspendu en raison de la dégradation du contexte sécuritaire depuis février 2025. Ces partenariats reposent sur une logique de coopération entre collectivités locales basées sur la réciprocité, la co-construction et l'échange de pratiques. Alors, à Kinshasa, le partenariat porte principalement sur le renforcement des services d'état civil de population, avec notamment la digitalisation des registres, la construction de bureaux de quartier, des campagnes de sensibilisation, l'enregistrement des naissances et des décès. Ça, c'est pour le côté de Kinshasa. Alors à Berkane, principalement l'autonomisation des femmes et des jeunes à travers des formations, le soutien aux coopératives féminines et des dispositions de participation citoyenne. Concernant l'évaluation des programmes, une évaluation externe est bien prévue dans le cadre du programme CIC 2022-2026. Une évaluation intermédiaire est actuellement en cours et une évaluation finale sera organisée en fin de programme. Elle porte notamment sur la pertinence des actions, leur cohérence avec les priorités locales, le renforcement des capacités des partenaires et la durabilité des projets. Concernant la réciprocité, les projets sont construits conjointement avec les partenaires locaux sur base des besoins identifiés localement. Les échanges se font dans les deux sens, notamment à travers des visites de travail, donc des échanges de pratiques et la valorisation des expertises locales. Par exemple dans le cadre de la digitalisation des archives d'état civil en RDC. Une solution, une solution développée localement a été privilégiée. Alors, concernant le principe d'alignement de l'OCDE, les projets menés dans le cadre du programme de coopération internationale communale respectent les règles et conditions fixées par Brulocalis dans l'utilisation des subsides. Concrètement, les actions sont définies et mises en œuvre en concertation avec les communes partenaires ainsi qu'avec leurs acteurs locaux concernés, sur la base des priorités

identifiées localement, dans le respect des cadres administratifs. Alors donc, euh, les différents rapports d'activité dont vous demandez la consultation, bien évidemment, peuvent être consultés soit via ici le service des assemblées, mais Brulocalis, eux-mêmes les mettent en ligne de toute façon.

Madame la Présidente: Merci beaucoup. Il y a une réplique ?

Monsieur Sanchou Kiansumba: Euh. Merci, Madame L'Echevine pour votre réponse. Sur la troisième question sur le respect des principes par rapport à l'OCDE, j'ai pas vraiment compris en quoi est ce que ces principes étaient réellement appliqués, mais je me ferai un plaisir d'en parler avec vous à l'occasion. Donc on peut en reparler, mais je voulais un peu approfondir sur cette question là, mais ce sera pour une prochaine fois peut être. Merci.

Madame la Présidente: Merci beaucoup. Donc merci beaucoup. On peut passer à la quatrième question de Madame Morel.

Madame Julie Morel: Merci Madame la Présidente. Madame L'Echevine de la Mobilité. L'utilisation du vélo a fortement progressé ces dernières années et nous ne pouvons que nous en réjouir. En 20 ans, le nombre de cyclistes a été multiplié par huit à Bruxelles. Le rapport de l'Observatoire du vélo fait état d'une augmentation de 15 % de la pratique aux heures de pointe entre les années 2024 et 2025. La qualité des itinéraires et des pistes cyclables s'améliore d'année en année, contribuant à renforcer l'attrait du vélo. Les aménagements réalisés à Saint-Gilles sont d'ailleurs à saluer. Aujourd'hui, 50 % des vélos en circulation sont électriques et 15 % sont des vélos cargo ou longtail, engins particulièrement gourmands en espace de stationnement. Si l'offre de parking vélo aux abords des gares et des principales stations de métro semble suffisante, la question du stationnement à proximité du domicile reste problématique. Ainsi, 20 % des cyclistes bruxelloises déclarent, déclarent avoir été victimes d'un vol de vélo au moins une fois au cours des deux dernières années. Et dans 70 % des cas, ce vol a eu lieu sur la voie publique. Un récent article de Bruzz signalait que 14 266 personnes sont en attente d'un stationnement vélo sécurisé à Bruxelles. Cyclo Parking dispose actuellement de 9000 places sécurisées pour vélos classiques et 200 vélos cargo. Mais la demande croît très rapidement. La crainte du vol dissuade, dissuade encore trop de personnes de franchir le pas du déplacement à vélo. Comment pourrait-on renforcer l'offre de stationnement sécurisé sur notre territoire? Que ce soit par l'augmentation du nombre de box vélos ou en encourageant la mise à disposition d'espaces privés inutilisés type garage, entrepôt, etc. Pourriez-vous nous informer du calendrier prévisionnel relatif au développement du stationnement vélo sécurisé et à son intégration dans les projets d'aménagement de voirie? Je vous remercie de vos réponses.

Madame la Présidente: Merci beaucoup. Madame Morenville.

Madame Catherine Morenville: Merci pour la question. Alors, le vol de vélo, c'est un des plus grands freins identifiés à la pratique du vélo avec les infrastructures cyclables, vous l'avez dit. Je vais articuler ma réponse en deux temps. Ce qui existe en fait à Saint-Gilles et les freins, et ce qu'on a prévu dans l'année qui vient. Alors, il y a deux cyclistes interrogés sur dix qui déclarent avoir été victimes au moins d'un vol de vélo lors des deux dernières années. C'est énorme, hein? Donc, c'est un cinquième dont 5 % qui se sont fait voler deux vélos ou plus. La quasi-totalité de ces vols se fait en Région bruxelloise et la plupart du temps, ces vols ont eu lieu alors que le vélo était stationné sur la voie publique. C'est plus de 70 % des vols qui sont

sur la voie publique, et dans 83 % des cas, ces vélos étaient pourtant protégés par un cadenas, dont 54 % des cadenas de haute sécurité. D'où l'importance vitale, en fait, quand on fait du vélo, en tout cas de manière quotidienne, de pouvoir avoir un vélo dans un parking sécurisé et pas simplement des arceaux vélo, et particulièrement dans une commune dense comme Saint-Gilles, avec un bâti et des maisons qui ne sont évidemment pas adaptées pour ranger plusieurs vélos dans les couloirs. C'est un vrai défi dans une commune comme Saint-Gilles. C'est plus facile dans des communes de la deuxième couronne comme Woluwé etc. Quand on bénéficie de plus de garages, de jardins, etc. Alors à Saint-Gilles, c'est particulièrement vrai, on l'a dit à cause de la densité du bâti, mais aussi parce qu'on a de nombreux cyclistes. Alors, on n'a pas de chiffres, commune par commune, mais on sait par, par les comptages notamment maintenant qu'on a les telraam dans les rues, on voit, il y a une augmentation claire du nombre de cyclistes qui passent à Saint-Gilles mais qui pratiquent le vélo à Saint-Gilles. On est aussi une des communes en région bruxelloise où il y a plus de ménages sans voiture. Et c'est souvent lié. On pratique plus le vélo quand on n'a pas de voiture, ainsi que les transports en commun. Et on sait que sur Saint-Gilles, les dernières, la dernière liste de personnes qui sont en attente pour un box ou une place dans un box vélo ou dans un local sécurisé, c'est 1138 personnes. Donc c'est quand même relativement énorme. On est dans les communes avec les plus gros, mais on a des longues listes d'attente partout, mais on est quand même dans les communes où il y en a, où il y en a beaucoup proportionnellement à la population. Alors, on a sur le territoire de Saint-Gilles, 67 box vélo qui sont installés et on a neuf locaux sécurisés, euh, qui sont gérés par Parking Bruxelles. Donc ces cyclo parking font partie de parking Bruxelles, donc qui est un acteur public qui gère ces locaux. Dans ces locaux, on a 142 places pour vélos et quinze pour vélo cargo. Ceux qui vont, ce qui va être installé dans l'année qui vient, c'est 26 box vélos et on va avoir un parking vélo, un gros parking vélo sur la dalle Horta qui va faire plus de 80, plus de 80 vélos dont une dizaine de vélos cargo avec une installation pour pouvoir euh, pour pouvoir recharger pour les vélos électriques et une station de réparation. C'est une des bonnes nouvelles qu'on a eu il y a un peu moins d'un mois. On avait rentré un projet au fond Bikes in Brussels pour pouvoir bénéficier d'un subside pour installer ce parking vélo sur, euh, sur la dalle Horta. Donc ça, ça va être le le plus grand parking vélo sécurisé de de Saint-Gilles. Dans les neuf locaux, il y en a que vous connaissez qui font partie des locaux de la Régie Foncière en fait, dans des... Ce sont des parties de parking voitures qui sont, euh, où il y a des emplacements qui sont mis à disposition pour les vélos, mais c'est aussi des parkings privés comme à la, à la rue de Moscou, où on a des accords avec Parking Brussels pour la gestion. On a aussi beaucoup de parkings comme Interparking ou bien Q-park qui louent aussi des places sécurisées pour euh pour les vélos, mais ça n'est pas alors au tarif de parking Bruxelles, c'est 15 € pour un vélo par an et c'est 30 € pour un vélo cargo par an. Ce qui freine en fait pour le moment le développement des parkings vélos sécurisés, c'est vraiment vers là qu'on souhaite aller parce que, à un moment donné, l'espace public va saturer de box vélos. C'est déjà un peu le cas. On commence à avoir des endroits où on ne sait plus mettre de box vélos pour des tas de raisons, parce qu'il y a des impétrants, parce que l'espace public n'est pas extensible, on cherche des parkings sécurisés. Si vous avez un voisin qui a un rez-de-chaussée ou un garage qui n'utilise pas et qui veut mettre à disposition, welcome, c'était beaucoup plus facile avant d'en trouver parce qu'il y avait à la clé un revenu locatif. Vu les finances, pour le moment de parking Brussels, il n'y a plus moyen en fait pour le moment Parking Bruxelles euh offrent aux privés qui met à disposition la sécurisation. Donc eux installent les racks vélos, le système de sécurisation par badges, mais n'offre plus de revenu locatif donc c'est moins attractif. Et ça, c'est un des obstacles qui fait que pour le moment à Saint-Gilles. Nous, on a fait le tour de tous les parkings communaux qu'on pouvait mettre à disposition. On n'a plus d'emplacement pour pouvoir mettre des vélos et donc on se rabat sur le privé mais qui n'a plus.... en tout cas, sauf à le faire à titre purement euh, on va dire par conviction ou par militance pour le vélo, mais il n'y a plus de revenus locatifs à la clé.

Donc voilà, c'est pour le moment, c'est un des freins, mais c'est un frein dans toute la région bruxelloise. Et sinon, on a un futur local vélo qui va être ouvert à la rue de Danemark, et ça, c'est dans le cadre du contrat de quartier Midi et chez mon collègue Willem Stevens, où il va y avoir quatorze places vélo qui sont développées, ça va être géré par Parking.brussels, ça va être donc le 10ème local qu'on va avoir. Et alors on est, je suis quand même assez fière de le dire, la première commune qui a sécurisé une majorité de ses passages piétons là avec des arceaux vélos, mais ça reste aussi du parking vélo, même si ce n'est pas du parking vélo sécurisé. On a 447 passages piétons sécurisés sur les 471, donc ça permet de, c'est 95 % de nos passages piétons. Ça permet évidemment de sécuriser les piétons qui traversent. Mais la majorité de ces passages sont sécurisés grâce à des arceaux vélo, parfois des poteaux, mais on essaye de privilégier les arceaux vélo quand, quand c'est possible, ou bien des arbres, des faux arbres, ou bien des ou bien des bacs, ou bien des bacs à plantes. Voilà pour la réponse.

Madame la Présidente: Pardon. Merci Madame Morenville. Madame Morel, Une réplique.

Madame Julie Morel: Je vous remercie pour toutes ces informations et je suis ravie que malgré les freins que vous présentez, on puisse avoir une évolution positive et rapide concernant cette question. Merci.

Madame la Présidente: Merci beaucoup. Et donc, on passe à la dernière question de Monsieur Fraiture.

Monsieur le Bourgmestre: Peut-être avant que Monsieur Fraiture n'intervienne Madame, au-delà de l'envie et de la grâce des gens de vouloir participer à un parking vélo, il y a toujours le règlement taxes qui défiscalise un espace rez-de-chaussée défiscalisé. On fiscalise pour immeuble abandonné du rez-de-chaussée vides. Et si quelqu'un le confie, il est prévu dans le règlement que pour raison sociale, culturelle ou parking à vélo, c'est autorisé d'être défiscalisé. Donc il y a moyen, en plus de ne pas le faire pour seulement les frais de la princesse.

Madame la Présidente: Merci. Donc, la cinquième question, s'il vous plaît.

Monsieur Loïc Fraiture: Le gouvernement bruxellois a prévu, dans son budget de ne plus verser aux communes la dotation eau pour 2026, alors que l'ordonnance qui prévoit cette dotation n'est même pas encore abrogée. 16 millions d'euros disparaissent pour les communes, alors qu'elles sont de plus en plus étranglées financièrement de par un sous-financement structurel, mais aussi, mais aussi vu les énormes reports de charges venant du fédéral, ce n'était vraiment pas le moment de prendre une telle mesure. Le budget saint-gillois est déjà voté, mais 700 000 € vont disparaître par après pour notre commune. Que va-t-il se passer pour les dépenses qui étaient prévues? Des services vont-ils diminuer ou la commune s'apprête-t-elle à augmenter certaines recettes? Quand les modifications budgétaires seront-elles votées?

Madame la Présidente: Merci beaucoup. En l'absence de Mr Stevens, Monsieur le Bourgmestre.

Monsieur le Bourgmestre: Je vais reprendre des choses au pied, comme on dit au pied du mur. C'est ça qu'on dit, hein, devant l'obstacle, à brûle-pourpoint. Mais donc, effectivement, vous aurez sans doute lu l'accord politique gouvernemental régional qui fut taxé d'assez synthétique entre trois piscines de plein air, il est question de refinancer Vivaqua. Il y a deux lignes sur la question. Et donc, effectivement, le Gouvernement régional qui a une situation

financière que vous connaissez sans doute aussi bien, puisque vous avez d'excellents parlementaires vigilants et que le Gouvernement régional, dans son accord plus étayé sur base des questions, vous révèle qu'ils doivent refinancer Vivaqua parce que cet instrument qui garantit l'accès à l'eau à un tarif préférentiel par rapport à toutes les autres régions du pays, doit faire face à un surendettement important qui s'est accéléré ces dernières années, lié à la rénovation des infrastructures d'égouttage du territoire et qu'il y a un regroupement parce qu'historiquement, il restait Vivaqua et Hydra. Et ce regroupement va faire que les sept bassins d'orage d'Hydra vont être joints aux 33 bassins d'orages de Vivaqua par rationalisation, pour éviter d'avoir deux structures, même si Hydra restera pour une partie de ses activités d'épuration puisque c'est un autre type de métier. Mais grosso modo, en fait, on parle d'un surendettement bancaire de plus d'un million de millions, hein, Donc euh, c'est 1000 millions plutôt et donc c'est beaucoup. Et donc effectivement, par rapport au déficit d'exploitation de Vivaqua annuel, ça n'est pas le déficit d'exploitation annuel de Vivaqua, ce sont ces frais liés aux infrastructures. Et donc la région se penche au chevet de notre intercommunale, dont nous sommes un des actionnaires historiques. Et donc, historiquement, l'ordonnance bruxelloise qui prévoyait une dotation compensatoire à la perte des euh, donc, c'était la région qui venait, à l'aide des communes, à la perte du dividende de Vivaqua, étant donné cette charge mais cette compensation pour les communes et, par rapport aux précédentes possibilités d'accords politiques ou de non-accord pendant près d'un an, euh, c'est clair que le sort aurait pu être beaucoup plus funeste pour les communes où on voulait faire payer beaucoup plus les communes. Je pense que l'accord, euh, régional, nous épargne, sauf peut-être sur ce chapitre où manifestement les communes pour contribuer à 16 millions sur les 180 millions, alors qu'on nous avait annoncé cette dotation en début d'année et que nous avions budgété. Effectivement, nous avons appris que ces 700 000 € pour Saint-Gilles ne viendraient vraisemblablement pas, euh, et qu'ils seraient quelque part versés comme, comme montants par la région, non pas pour compenser les communes, mais pour refinancer avec le reste de la recapitalisation en type huit je pense, dans la comptabilité régionale, parce qu'effectivement on consolide la dette bruxelloise sur base de ces investissements importants. Et donc c'est vrai que ça risquait, si nous ne faisons pas cette opération plus tôt, si la région ne fait pas, nous aussi, les communes actionnaires, cette recapitalisation, nous risquons d'avoir une situation budgétaire pour pouvoir promériter à l'emprunt, pour continuer les rénovations du réseau d'égouts et d'épuration, et bien de ne pas pouvoir y accéder et de ne pas continuer l'activité. Donc cette recapitalisation est vitale. Et quand on regarde comment les observateurs sensibles, et vous qui partagez mes options parfois anticapitalistes. Malheureusement, ces gens qui nous prêtent de l'argent sont très attentifs à la cotation et à la décotation de la Région Bruxelles-Capitale pour faire des taux d'intérêt convenables et consentir des prêts. Sans cette recapitalisation de notre dispositif, nous ne pourrions pas promériter à ça. Donc, c'est vital pour le fonctionnement et ça ne peut pas attendre la semaine, l'année prochaine, ça doit être fait vite puisque l'action est en cours, interpellant la directrice générale en début de semaine pour alimenter les chemins des finances qui devaient vous ramener. Je fais une comparaison qui n'a pas lieu d'être, mais qui est intéressante quand même, c'est que quand on regarde les montants consacrés par Vivaqua à rénover notre réseau d'égouts à Saint-Gilles, qui, avant 2006, relevait des communes, c'est les communes qui devaient rénover le réseau d'égouts. Il s'avère qu'elles n'ont guère contribué à la rénovation de ces réseaux d'égouts, croisant les doigts que les égouts ne fonctionnent bien. Et il n'y avait que quand des effondrements qu'on retapait les égouts, ici, il y a eu un gros travail structurel effectué par Vivaqua dans de nombreuses communes, si on compte la rue d'Albanie, la rue de Danemark qui a été percée au moment de la visite de Georges-Louis Bouchez ou la rue de la Victoire, qui est restée bouchée pendant de nombreuses années, ou la rue d'Albanie qui a eu des écoulements d'eau et où j'ai vu Charles avec sa casquette gérer des inondations. Soyons très clairs, on est à peu près à quoi? Qu'est ce qu'elle me disait? 20 millions d'investissements? Et le montant nous paraissait un peu sous-estimé. On se disait qu'elle avait

des meilleurs prix que nous. Mais le chantier, la rue Théodore Verhaegen, égouttage payé par Vivaqua, dans le partenariat sur l'avenue du Parc refaction des égouttages, payé par Vivaqua. Et donc Victoire, ça a coûté un porte-avion. Il a fallu refaire tout le tuyau. Les égouts de Saint-Gilles datent de 1905 ou parfois même de 1895, et donc, comme commune historique, je pense que 700 000 € versus 20 millions que nous aurions dû payer, à tout le moins. Bein c'est lourd, mais vaut mieux 700 millions, 700 000 € que 20 millions. Alors effectivement, cette nouvelle est de nature à ne pas faciliter nos travaux budgétaires parce que, outre la dégradation de la situation de notre CPAS due au re transfert de charges liées aux exclusions du chômage, aux indexations qui courent sur nos personnels et l'augmentation de toutes les charges, plus les augmentations de la dotation de la zone de police, plus les augmentations euh de de quoi? Qu'est-ce qu'il y a encore? Ah oui, les hôpitaux, le déficit des hôpitaux. Il est très clair que nous avons dit à la tutelle communale que dire que notre situation économique à Saint-Gilles s'améliorerait relevait d'une prière ou d'un vœu à sainte Rita et qu'effectivement, nous allons devoir vivre des budgets euh, beaucoup plus difficiles à boucler, avec un déficit qu'on va devoir présenter aux modifications budgétaires et pour pouvoir encaisser la dette que nous devons encaisser à cause du CPAS, de l'hôpital, de la zone de police et de dispositifs. Et donc la tutelle régionale va sans doute nous demander de prendre, comme dans toutes les autres communes, des mesures plus drastiques d'économies. Et donc, oui, vous avez pointé un phénomène très juste, mais dans la solidarité entre la région qui vient, euh, s'associer aux communes dans l'intercommunale de gestion des eaux, il décide de recapitaliser peut-être un élément important auquel nous tiendrons tous, et j'en conclurai par-là, à ce stade, sans augmentation du prix de l'eau pour les personnes à Bruxelles, ce qui paraît être, je le pense pour nous, un élément important.

Madame la Présidente: Merci, Monsieur le Bourgmestre, Monsieur Fraiture. Une réplique courte.

Monsieur Loïc Fraiture: Oui, ben il ne s'agissait pas de mettre en concurrence la dotation eau avec les nécessaires investissements dans Vivaqua. Ils ont besoin de plus d'un milliard d'euros. Nous, on vient de supprimer une dotation qui leur coûtait 16 millions. Bon, ce n'est pas vraiment ça qui va les aider de toute manière. Donc ce n'était pas, c'était pas trop le but. Après, euh, je vous ai connu un peu plus combatif concernant les finances communales, c'est vrai que on a échappé au pire, euh, quand on a entendu les prémices de formation de gouvernement, mais on n'a pas non plus été totalement épargné. Il y a beaucoup de subsides qui vont s'arrêter, notamment en politique de la ville, etc. Enfin, beaucoup de choses qui vont impacter, euh, les communes liées aux mesures du gouvernement. Mais voilà, je je prends note que, en fait, on ne sait pas encore vraiment comment on va faire, euh, et qu'on n'a pas de date alors, pour, euh, la modification budgétaire.

Madame la Présidente: Merci beaucoup, Monsieur Fraiture

Monsieur le Bourgmestre: Il y a un agenda légal qui dit qu'on doit se présenter vraisemblablement en juin, et je, nous travaillons en ce sens, mais je pense que ce sera difficile, mais on y travaille.

Madame la Présidente: Merci beaucoup. Et donc ça nous ramène à la fin de l'ordre du jour public.